

La bataille de la Sécu

L'État social ou la Sociale ?



L'hôpital n'a pas toujours eu le rôle de soigner les individus. Les hôpitaux créés au 17^{ème} siècle avaient pour but d'enfermer la population marginale ou en état de mendicité. Jusqu'au 19^{ème} siècle, la pauvreté était considérée comme une maladie.

La Révolution de 1789 va être un premier tournant dans le domaine sanitaire. La charité chrétienne fait place à la bienfaisance, une charité laïcisée. L'Église se désengage de la gestion des hôpitaux qui est, dès lors, confiée aux municipalités, c'est-à-dire aux notables et à la bourgeoisie.

La première révolution industrielle et l'accroissement du nombre d'ouvrier-es poussent ces dernier-es à s'organiser : le Second Empire voit la légalisation des mutuelles, espaces de socialisation ouvrière où se pense la transformation sociale par l'auto-organisation. Une opposition s'opère alors entre contrôle social par l'État au service de la bourgeoisie et l'auto-organisation ouvrière.

Les deux guerres mondiales et leur impact sur la démographie et l'économie contraignent l'État libéral à assumer une nouvelle solidarité issue de la guerre : c'est la contrepartie de l'impôt du sang.

De la guerre totale¹ naît l'État social, insuffisamment protecteur. Face à lui, et face au capital, s'organise une autre forme de protection sociale appelée 'la Sociale'.

1945. « *Ce qui s'est passé n'a rien à voir avec la saga légendaire d'un programme du Conseil National de la Résistance mis en œuvre dans l'unité nationale, des communistes aux gaullistes* ».² Si les deux forces politiques s'accordent sur une protection sociale plus large, le différend principal demeure sur la gestion. Pour les capitalistes, il est insupportable qu'un fonds représentant 200 milliards de francs (soit la moitié du budget de l'État) soit géré par les travailleurs et travailleuses eux-mêmes. Alors, qui doit s'en occuper ? L'État social soutenu par les gaullistes ? Ou 'la Sociale' portée par les salarié·es, employé·es, ouvrier·es et défendue par Ambroise Croizat, Ministre du Travail communiste et par la CGT ?

Dès 1947, une campagne de presse hostile s'abat sur le régime général de la sécurité sociale et dénonce fraudes, abus, inefficacité. Des mantras qui ne cesseront d'être répétés jusqu'à aujourd'hui. Face à eux, le camp des travailleurs et des travailleuses ne lâche pas le combat.

*«Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès.»*³

¹ Une guerre totale est un conflit dont les conséquences et les implications ne se limitent pas aux champs de bataille mais touchent l'ensemble de la société des pays mobilisés.

² Citation de Bernard Friot.

³ Dernier discours d'Ambroise Croizat à l'Assemblée nationale en octobre 1950.

En 1968, la réforme du régime général s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du marché à la concurrence. On passe alors d'une caisse unique à trois caisses : la Caisse Nationale Assurance Maladie, la Caisse Allocations Familiales et la Caisse Nationale Assurance Vieillesse. L'enjeu des adversaires de la sécu est ici de casser l'unicité du système.

Puis l'objectif sera de mettre en place le paritarisme. Cette fois, on casse la démocratie sociale, en cassant la gestion par les bénéficiaires eux-mêmes. Comme le disait cyniquement Denis Kessler⁴, « *le paritarisme, c'est le patronat plus un traître* ».

1995 est l'année de la totale dépossession des travailleuses et des travailleurs de leur régime général. Depuis cette date, le Parlement discute et adopte tous les ans le budget de la sécurité sociale. Le plan Juppé impose à la sécu de financer par elle-même son retour à l'équilibre en empruntant sur les marchés financiers! Les salarié-es payent 'la dette'. Pourtant la Sécu est en excellente santé financière ! Le seul trou dont elle souffre...c'est d'un trou de mémoire !

Ce qui menace le système de santé c'est bien l'instabilité du système de crises qu'est le capitalisme. Entre 2008 et 2009, le déficit de la sécurité sociale est passé de 9,4 à 23,4 milliards d'euros. Les bénéficiaires auraient été deux fois plus malades ? Évidemment non !

⁴ Denis Kessler : économiste, chercheur et dirigeant d'entreprise français.

En 2019, la sécu gère un budget de 206 milliards d'euros, ses frais de gestion sont de 7,3 milliards d'euros. Les complémentaires santé⁵ gèrent 30 milliards d'euros et leurs frais de gestion atteignent 7,5 milliards d'euros ! A qui profite le crime ?

La sécurité sociale c'est efficace, c'est pas cher et c'est simple !



« La Sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens ».

Ambroise Croizat.

Sources :

Nicolas Da Silva. La bataille de la sécu. La fabrique éditions. 2022.

Pierre-Alix Pajot. [Le Comptoir](https://comptoir.org) le 8 novembre 2022. <https://comptoir.org>

Imprimé à la cgt44 en mai 2025

Deuxième édition

⁵ Les complémentaires santé facturent plus cher que la Sécurité sociale pour rembourser 7 fois moins de prestations !